



FICHE MANIFESTATION

-A transmettre au plus tard 6 semaines avant la manifestation au Service Sport & Culture (sport.culture@ville-bouilladisse.com)

- Réponse à l'association au plus tard 3 semaines avant la date de la manifestation.*

Date de la demande :

MANIFESTATION DU :

Objet de la manifestation :

Lieu :

Nom de l'association :

Responsable :

Tél : **mail @**

SIGNATURES

Le demandeur

Le Maire

L'Elu référent

POLICE MUNICIPALE

Prière de contacter la Police Municipale en cas de besoin d'un arrêté municipal au moins **3 MOIS** avant la date de la manifestation (occupation du domaine public, interdiction de stationnement, débit de boisson...)

Contact : 04 42 62 99 72 - mail : policemunicipalebouilladisse@wanadoo.fr

BESOINS SERVICES MUNICIPAUX

Qté	Désignation du Matériel	Lieu de dépôt et d'enlèvement	Date et heure
<i>Fiche transmise le :</i>		<i>Bon pour validation</i> <i>Le :</i> <i>Signature :</i>	

Cadre réservé à la Mairie

*La réponse à l'association est rédigée par les Services Techniques et transmise par mail avec copie au service « Sport et Culture ».